

LPM INVEST 3

**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 161 ALLÉE DE LA PRAIRIE
34280 LA GRANDE MOTTE**

848 534 558 RCS MONTPELLIER

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

TROISIÈME DECISION

L'associée unique approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de - 5 183 euros, décide de l'affecter comme suit :

Perte de l'exercice pour	- 5 183 euros
En totalité au compte « Report à nouveau »	- 5 183 euros

DocuSigned by:
 **HISBERGUE Marc**
37F6E904D5E64F0...

**CERTIFIÉ CONFORME
LA PRÉSIDENTE
MARC HISBERGUE**

LPI INVEST 3

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 161 ALLÉE DE LA PRAIRIE
34280 LA GRANDE-MOTTE

848 534 558 RCS MONTPELLIER

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

CERTIFIÉ CONFORME

DocuSigned by:
 HISBERGUE Marc
37F6E904D5E64F0...

LA PRÉSIDENTE
MARC HISBERGUE

Désignation de l'entreprise : <u>LPPI INVEST 3</u>		1 2														
Adresse de l'entreprise <u>161 ALLEE DE LA PRAIRIE 34280 LA GRANDE-MOTTE</u>		Durée de l'exercice précédent * 1 2														
Numéro SIRET * <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td>8</td><td>4</td><td>8</td><td>5</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>5</td><td>8</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>2</td></tr> </table>		8	4	8	5	3	4	5	5	8	0	0	0	1	2	Néant <input type="checkbox"/> *
8	4	8	5	3	4	5	5	8	0	0	0	1	2			
		Exercice N clos le, <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>4</td></tr> </table>	3	1	1	2	2	0	2	4						
3	1	1	2	2	0	2	4									
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3												
Capital souscrit non appelé (I)		AA														
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC												
		Frais de développement *	CX	CQ												
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG												
		Fonds commercial (1)	AH	AI												
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK												
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM												
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO												
		Constructions	AP	AQ												
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS												
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU												
		Immobilisations en cours	AV	AW												
		Avances et acomptes	AX	AY												
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT													
	Autres participations	CU	CV	50												
	Créances rattachées à des participations	BB	BC													
	Autres titres immobilisés	BD	BE													
	Prêts	BF	BG													
	Autres immobilisations financières *	BH	BI													
TOTAL (II)		BJ	50	BK	50											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM												
		En cours de production de biens	BN	BO												
		En cours de production de services	BP	BQ												
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS												
		Marchandises	BT	BU												
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW												
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY												
		Autres créances (3)	BZ	CA	825											
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC												
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE												
	Disponibilités	CF	CG													
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI													
	TOTAL (III)	CJ	825	CK	825											
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW														
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM														
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN														
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	875	1A	875											
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP												
			(3) Part à plus d'un an :	CR	825											
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise LPPI INVEST 3

Néant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....500...)	DA	500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/>)	DG	
	Report à nouveau	DH	(23 393)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(5 183)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)	DL	(28 076)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (III)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	17 703
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 373
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régül.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	28 076	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	10 373	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

LPII INVEST 3

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 161 ALLÉE DE LA PRAIRIE
34280 LA GRANDE-MOTTE

848 534 558 RCS MONTPELLIER

COMPTES RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

CERTIFIÉ CONFORME

DocuSigned by:
 HISBERGUE Marc
37F6E904D5E64F0...

LA PRÉSIDENTE
MARC HISBERGUE

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : LPPI INVEST 3				Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue	{ biens * services *	FD	FE	FF
			FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
Variation de stock (marchandises)*			FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	3 491	
Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	689	
Salaires et traitements *			FY		
Charges sociales (10)			FZ		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions	GA	
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	4 180	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(4 180)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	45
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)			GP	45	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	45
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	1 002
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)			GU	1 047	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(1 002)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(5 183)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMpte DE Résultat DE L'Exercice (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		L P P I I N V E S T 3		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	45		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 228		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	(5 183)		
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP		
			– Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives		A6	obligatoires	A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

LPI INVEST 3

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 161 ALLÉE DE LA PRAIRIE
34280 LA GRANDE-MOTTE

848 534 558 RCS MONTPELLIER

ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

CERTIFIÉ CONFORME

DocuSigned by:
 HISBERGUE Marc
37F6E904D5E64F0...

LA PRÉSIDENTE
MARC HISBERGUE

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 0,00 E.

Le résultat net comptable est une perte de 5 182,66 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/04/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 50

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	50			50
TOTAL	50			50

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 50

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	50			50
TOTAL	50			50

3.2 - Etat des créances = 825

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	825	0	825
TOTAL	825	0	825

3.3 - Provisions pour dépréciation = 825

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	780				825
Comptes financiers		45			
Total	780	45			825

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	50	10,00	500
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	50	10,00	500

4.2 - Etat des dettes = 28 076

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	17 703	0	17 703	
Fournisseurs	10 373	10 373		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	28 076	10 373	17 703	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 3 554

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 554
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	3 554

SASU LPPI INVEST 3
161, Allée de la Prairie
34280 LA GRANDE MOTTE

**COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31.12.2024**

SASU LPPI INVEST 3
161, Allée de la Prairie
34280 LA GRANDE MOTTE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

A l'assemblée générale de la société SASU LPPI INVEST 3,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SASU LPPI INVEST 3 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en applications de l'article L.441-14 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relatives à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 13 juin 2025



Le Commissaire aux Comptes
AXIOME AUDIT ET STRATEGIE
Karen GRANGEON

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SIRET 454270032 00027

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)
--------------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Autres Participations	50	50				
TOTAL (I)	50	50				
Actif circulant						
Autres créances . Autres	825	825				
TOTAL (II)	825	825				
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	875	875				

LPPI INVEST 3

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

Commissariat aux comptes - Audit
215 rue Samuel Morse - Le Triade 3 page 3
34000 MONTPELLIER
SIRET 404270852 00027

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 500)	500	500
Report à nouveau	-23 393	-18 224
Résultat de l'exercice	-5 183	-5 170
TOTAL (I)	-28 076	-22 893
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Associés	17 703	15 215
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 373	7 678
Dettes fiscales et sociales		
TOTAL (IV)	28 076	22 893
TOTAL PASSIF (I à V)		

LPPI INVEST 3

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
	France	Exportation	Total	%
Chiffres d'Affaires Nets				
Total des produits d'exploitation (I)				
Autres achats et charges externes	3 491	3 606	-115	-3,18
Impôts, taxes et versements assimilés	689	712	-23	-3,22
Total des charges d'exploitation (II)	4 180	4 318	-138	-3,19
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-4 180	-4 318	138	3,20
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Autres intérêts et produits assimilés	45	41	4	9,76
Total des produits financiers (V)	45	41	4	9,76
Dotations financières aux amortissements et provisions	45	41	4	9,76
Intérêts et charges assimilés	1 002	851	151	17,74
Total des charges financières (VI)	1 047	892	155	17,38
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 002	-851	-151	-17,73
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-5 183	-5 170	-13	-0,24
Total des produits exceptionnels (VII)				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	45	41	4	9,76
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 228	5 211	17	0,33
RÉSULTAT NET	-5 183	-5 170	-13	-0,24
	<i>Perte</i>	<i>Perte</i>		

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 0,00 E.

Le résultat net comptable est une perte de 5 182,66 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/04/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 50 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	50			50
TOTAL	50			50

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 50 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	50			50
TOTAL	50			50

3.2 - Etat des créances = 825 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	825	0	825
TOTAL	825	0	825

3.3 - Provisions pour dépréciation = 825 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	780				825
Comptes financiers		45			
Total	780	45			825

LPPI INVEST 3

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	50	10,00	500
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	50	10,00	500

4.2 - Etat des dettes = 28 076 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	17 703	0	17 703	
Fournisseurs	10 373	10 373		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	28 076	10 373	17 703	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 3 554 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 554
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	3 554

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

LPPI INVEST 3

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	1 725
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	1 725

LPPI INVEST 3

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 3 554 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 554
Fourn factures non parvenues.(408100)	3 554
TOTAL	3 554

LPPI INVEST 3

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

page 8

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euro

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 9 mois	31/03/2021 15 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) <i>Capital social</i>	500	500	500	500	500
b) <i>Nombre d'actions émises</i>	50	50	50	50	50
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>					
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	-5 138	-5 129	-3 724	-4 450	-8 466
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>					
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	-5 138	-5 129	-3 724	-4 450	-8 466
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	-5 183	-5 170	-4 513	-4 450	-8 466
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	-103	-103	-74	-89	-169
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	-104	-103	-90	-89	-169
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) <i>Nombre de salariés</i>					
b) <i>Montant de la masse salariale</i>					
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>					

Observations complémentaires